

Commission Qualité

Rapport annuel 2023

1. Introduction
2. Composition
3. Réunions
4. Principales réalisations
5. Ressources
6. Appréciation par les membres
7. Avis de la responsable de l'assurance qualité
8. Mot de la fin

Annexe

1. Introduction

La Commission Qualité a été créée par la Direction de l'EPFL le 6 juillet 2022, pour succéder au Comité de pilotage Accréditation institutionnelle.

2. Composition

Le 22 novembre 2022, la Direction de l'EPFL a défini la composition de la Commission Qualité de la manière suivante:

- Un.e représentant.e de chaque Vice-présidence
- Un.e représentant.e de l'AVP-E
- Un.e représentant.e de l'AVP-R
- Un.e représentant.e de chaque corps (professoral, intermédiaire, étudiant, administratif et technique)
- Un.e représentante des Doyen.nes et des Directeurs de Collèges
- Président.e de l'Assemblée d'école
- Présidente.e d'AGEPoly
- Un.e représentant.e de la CCE
- Un.e représentant.e de la CDS
- Un.e représentant.e du CAPE
- Un.e représentant.e de Mediacom
- Un.e représentant.e de Data Gouvernance
- Un.e représentant.e des Services centraux
- Secrétaire Général
- Responsable de l'assurance qualité

Le 13 février 2023, la responsable de l'assurance qualité a envoyé à chaque unité désignée ci-dessus une demande de nommer un membre de la Commission. La Présidente de l'Assemblée d'Ecole a décidé de se charger de représenter le corps professoral, le corps intermédiaire et le corps administratif et technique au sein de la Commission Qualité. Par conséquent, aucun.e représentant.e de ces organes ne participera directement à ces travaux. Le Data Gouvernance Manager est entré en fonction au début de l'année 2023 et ne souhaitait pas s'impliquer dans les travaux de la Commission Qualité immédiatement. Il sera invité à une des séances de la Commission Qualité pour un échange d'information. Les Doyen.nes et leurs adjoint.es ont décliné l'invitation.

La liste nominative se trouve dans l'Annexe 1.

3. Réunions

Deux semaines avant la séance de lancement, les membres de la Commission Qualité ont obtenu un document (.ppt) qui présentait le Domaine des EPF, l'organisation de l'EPFL, le cadre légal de l'accréditation institutionnelle, les principes généraux du management de la qualité dans les établissements universitaires en Suisse et à l'EPFL, ainsi qu'une sélection de liens utiles. Les membres de la Commission Qualité ont également reçu le rapport d'auto-évaluation, le rapport des experts et la décision du Conseil suisse d'accréditation (CSA) avec le libellé de la condition relative au standard 5.1 (ci-après la Condition).

En 2023, la Commission s'est réuni à cinq reprises:

- Séance Kick-off avait comme objectif de faire connaître les standards nationaux, la procédure d'accréditation institutionnelle et le résultat de l'accréditation institutionnelle de l'EPFL;
- Séance N°2 avait comme but de définir la stratégie de communication et de planifier les travaux liés à l'accréditation CTI (demande de Pierre Dillenbourg);
- Séance N°3 avait comme but de faire valider la Newsletter N°1;

- Séance N°4 avait comme but de faire valider la Politique relative à la qualité, le registre d'améliorations 2022-2023 et l'index du rapport avec la réponse à la Condition;
- Séance N°5: avait comme but de faire valider la Newsletter N°2.

Les séances ont été présidées par le Secrétaire Général jusqu'en octobre 2023. Depuis l'affiliation du Bureau de la qualité à la VPA, les séances sont dirigées par le Chef de l'état-major de la VPA.

En réponse aux résultats des entretiens semi-qualitatifs avec les membres du Comité de pilotage Accréditation institutionnelle, la responsable de l'assurance qualité a créé un espace SWITCH Drive avec les ordres du jour, les procès-verbaux et les documents de séance. Cet espace SWITCH Drive est mis à jour régulièrement. Les documents de séance y sont chargés une semaine avant les séances.

Depuis le mois d'octobre 2023, une semaine avant la séance, les pilotes de processus sont sollicités par courriel pour annoncer les mesures d'amélioration qu'ils souhaitent discuter avec la Commission Qualité. Cette « piqure de rappel » leur permet de préparer leurs interventions ou, le cas échéant, de collecter les données nécessaires auprès des personnes responsables.

4. Principales réalisations

En 2023, la Commission Qualité a:

- Effectué une analyse approfondie du rapport des experts et de la Condition. La Commission Qualité a ensuite défini une stratégie de communication. Cette stratégie a été discutée lors du Dialogue avec le Conseil des EPF en juin 2023, corrigée puis approuvée par la Direction de l'EPFL le 10 octobre 2023;
- Edité deux numéros de la Newsletter Qualité;
- Conçu le site web interactif relatif à l'assurance qualité;
- Rédigé le registre d'améliorations 2022-2023 (approuvé par la Direction le 10 octobre 2023);
- Révisé la Politique relative à la qualité (approuvée par la Direction le 11 décembre 2023);
- Elaboré l'index du rapport relatif à la Condition et planifié les tâches que les pilotes de processus devront effectuer avant le mois de mars 2024.

5. Ressources

A partir du 1 novembre 2023, l'unité Accréditation et Assurance Qualité (AQA) a été fermée. Le poste de responsable de l'assurance qualité a été transféré à la VPA, état-major VPA-Gestion (taux d'activité 70%).

Depuis 2019, un budget de 75'000 CHF a été attribué annuellement au bureau de la qualité. En 2023, ce budget a été fortement grevé par les l'évaluation de la Faculté IC (110'000 CHF). En 2024, ce budget est de 70'000 CHF. Le budget provisionnel de l'évaluation de la Faculté SV est estimé à 60'000 CHF.

6. Appréciation par les membres de la Commission

Le 21 novembre 2023, la responsable de l'assurance qualité a effectué un sondage anonyme auprès des membres de la Commission avec cinq questions:

- Comment jugez-vous le fonctionnement de la Commission?

- Quelles changements proposez-vous pour améliorer le fonctionnement de cette Commission?
- Quels thèmes souhaiteriez-vous traiter en 2024?
- En 2023, la Commission s'est réunie à cinq reprises. Selon vous, le nombre de séances est suffisant, trop élevé, trop bas?
- Appréciation générale du contenu de SWITCH Drive (question à choix multiple).

Au premier décembre 2023, 14 personnes ont répondu au sondage.

77% de participants jugent le fonctionnement de la Commission Qualité comme satisfaisant. 77% jugent le SWITCH Drive utile. Toutefois, 7% de répondants n'ont jamais accédé à la plateforme, 7% souhaitent sa restructuration et 7% proposent d'y inclure moins de documents. Neuf remarques visant à améliorer le fonctionnement de la Commission Qualité et plusieurs thèmes de discussions pour 2024 ont été proposés. 86% des répondants jugent le nombre de séances adéquat. La responsable de l'assurance qualité y a répondu point par point par mail.

L'enquête mentionnée ci-dessus montre également que les membres de la Commission Qualité souhaitent discuter de la simplification des procédures en vigueur à l'EPFL et veulent l'engagement plus actif des pilotes de processus dans les travaux de la Commission Qualité.

Par ailleurs, cette enquête indique que le périmètre d'action de la Commission Qualité n'est pas clair. Ceci se voit particulièrement au niveau des thèmes proposés pour l'année 2024, dont certains relèvent plus des compétences des pilotes de processus que de celles de la Commission Qualité.

7. Avis de la responsable de l'assurance qualité

Jusqu'à maintenant, la responsable de l'assurance qualité a impliqué la Commission Qualité dans l'ensemble des travaux de gestion du système de management de la qualité (registre d'améliorations, révision de la Politique relative à la qualité, rédaction de la Newsletter, publication des pages web, conception de l'index du rapport relatif à la Condition, etc.).

Or, l'enquête mentionnée ci-dessus, montre que la Commission Qualité aspire à traiter les thèmes qui dépassent la communication. Cette demande va sans aucun doute constituer un défi car la satisfaction de la condition constitue la priorité absolue de la responsable de l'assurance qualité pour les six premiers mois de l'année 2024. Un autre défi de taille consiste à garantir le lien fonctionnel avec la Direction de l'EPFL.

8. Mot de la fin

En 2024, il est prévu:

- de rédiger un message du Président relatif à l'assurance qualité;
- d'élaborer le registre d'améliorations 2023-2024 (entretiens avec les pilotes de processus en janvier/février 2024, approbation par la Direction en mars 2024);
- de valider la Newsletter N°3 (publication en avril 2024);
- de valider la première version du rapport sur la Condition (approbation définitive par la Direction en juin 2024);
- d'élaborer la prise de position relative à la CTI;
- d'élaborer une nouvelle procédure d'évaluation des Facultés et des Collèges;
- de compiler les informations relatives au plan d'action répondant aux recommandations du CSA.

Annexe 1

Karl Aberer	Représentant CDS
Pierre-André Besse	Adjoint AVP-E
Nhat-Anh Dao	AGEPoly, Coprésidente (jusqu'en 23.06.2023)
Caroline Ferguson	Adjointe AVP-CP, AVP-R
Corinne Feuz	Mediacom, Directrice adjointe de la communication et porte-parole
Jan Jakub Frybes	AGEPoly, Coprésident (à partir du 7.09.2023)
Volker Gass	VPI, Directeur, initiatives stratégiques
Hakim Hadjeres	VPF, Chef du service contrôle interne et gestion des risques
Jan S. Hesthaven	VPA (depuis le 11.12.2023)
Albertine Kolendowska	Adjointe scientifique, AVP-SAO (dès le 1.09.2023)
Baptiste Lecoer	AGEPoly, Coprésident (entre le 24.06.2023 et le 7.09.2023)
Agnès Le Tiec	VPT, Adjointe
Tristan Maillard	Secrétaire général (Président de la Commission jusqu'au 9.10.2023)
Ewa Mariéthoz	Responsable de l'assurance qualité
Antoinette Musard	VPO, Responsable de l'état-major
Andreas Osterwalder	CCE, Président
Aleksandra Radenovic	Assemblée d'école, Présidente
Isabelle Sarrade	CAPE, Conseillère pédagogique
Paul Sunderland	VPA, Chef d'état-major (Président de la Commission dès le 10.10.2023)